

Hommage aux Justes parmi les Nations



Hommage aux Justes parmi les Nations

Ce jeudi 16 juillet 2026, la ville de Lectoure s'est rassemblée pour honorer la mémoire de deux de ses citoyens, Mélanie Duprat Bernières et Arthur Sentex, reconnus Justes parmi les Nations. Devant de nombreux Lectourois, élus et représentants associatifs, une plaque commémorative a été dévoilée au Jardin des Marronniers afin d'ancrer le souvenir de leur courage.

Animée par Françoise Bernard, la cérémonie a débuté par l'accueil des officiels et le discours du maire, Julien Pellicer. Madame Francine Theodore Leveque, Déléguée régionale du comité Français pour Yad Vashem, a ensuite rappelé la portée historique et morale du titre de Juste. La jeunesse lectouroise a activement participé à ce devoir de transmission grâce à Adèle Dugros et Edouard David, collégiens, qui ont procédé à la lecture des noms des Justes parmi les Nations du département du Gers et à la déclamation d'un poème.

Le parcours des deux honorés a été mis en lumière par plusieurs interventions mémorielles. Madame Monique Leriche a partagé un témoignage relatif à la famille Frajlowich, suivie par la lecture de messages des descendants. Mesdames Geneviève Courtès et Godelieve Lust ont ainsi relayé les mots de Jean-François Meseix, petit-neveu d'Arthur Sentex, tandis que Monsieur Georges Courtès a lu le message de Jean-Paul Duprat, petit-fils de Mélanie Duprat. En conclusion des allocutions, Madame Muriel Abadie, Vice-présidente de la Région Occitanie représentant la Présidente Carole Delga, et Monsieur David Hicham, Directeur de cabinet de la Préfecture du Gers représentant le Préfet Alain Castanier, ont souligné la résonance républicaine de ces actes de courage.

Le dévoilement de la plaque a été réalisé conjointement par le Maire, la Région Occitanie et la représentante du comité Yad Vashem au son du Chant des Partisans. Après la Sonnerie aux Morts, la minute de silence et l'hymne national, la cérémonie s'est clôturée par les remerciements de Monsieur le Maire aux autorités, aux porte-drapeaux et au public pour leur recueillement.